



Montpellier, le vendredi 17 avril 2020

À l'attention des mairesses et maires des communes de l'Hérault
Au service des aides à la restauration scolaire du Conseil Départemental
Aux chefs d'établissements

Objet : aides sociales à la restauration scolaire

La crise sanitaire que le monde traverse a conduit, le 12 mars dernier, le Président de la République à fermer l'ensemble des établissements scolaires pour protéger les plus vulnérables et freiner la progression du virus. Les élèves demi-pensionnaires ne se voient plus assurer la distribution de leur déjeuner quotidien, quatre ou cinq fois par semaine.

Pour les familles au revenu le plus faible, le repas du midi était le repas essentiel de leur journée, car complet et équilibré. De plus, le coût de ce repas était largement pris en charge soit par les CCAS grâce à des tarifs sociaux dans le premier degré, jusqu'à la gratuité selon les situations, soit par l'intervention des fonds sociaux en collège et lycée.

Désormais, le coût de ce déjeuner est assumé intégralement par les familles.

Le risque est réel que les élèves ne soient plus en mesure de consommer au moins un repas correct par jour.

Dans la crise sanitaire que traverse le pays, il semble indispensable que le système de solidarité continue à fonctionner pleinement.

Au-delà de la crise sanitaire, cette période de confinement jette une lumière crue sur les inégalités sociales dont souffrent nos élèves, en particulier des quartiers populaires : confort de vie dans les appartements et maisons, accès aux outils numériques, alimentation...

C'est la raison pour laquelle SUD éducation 34 vous demande solennellement de permettre le versement sans démarches préalables aux familles du montant des prestations sociales qui auraient dû leur être versé en l'absence de confinement. Assurer à toutes et tous l'équilibre alimentaire est une mesure de justice sociale qui s'impose dans une période déjà troublée.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre attachement au service public d'éducation pour toutes et tous, laïc, gratuit, émancipateur.

Sud éducation 34

D. BIRR